

# *La Lettre d'ACCOMPLIR*

n° 7 – Novembre 2003

*Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier*  
49, rue Saint-Denis Paris 1<sup>er</sup> – [www.accomplir.asso.fr](http://www.accomplir.asso.fr) – [contact@accomplir.asso.fr](mailto:contact@accomplir.asso.fr) – 01 40 28 06 21

## **Rénovation des Halles : Une pause dans la concertation jusqu'au mois de février 2004**

Une cinquantaine de personnes ont participé à la 5<sup>ème</sup> réunion publique que nous avons organisée le 6/11 au Forum Saint-Eustache, en présence d'Alain Le Garrec, conseiller de Paris et président de la SEM Paris-Centre, qui pilote le projet.

Nous avons présenté les résultats des entretiens que nous ont accordés quelques-uns des acteurs majeurs du projet de rénovation : Yves Contassot, Adjoint au Maire de Paris chargé des espaces Verts ; les responsables de la société Climespace ; Delphine Lévy (Cabinet du Maire de Paris) et Agnès El Majeri (cabinet de Gisèle Stievenard, chargée de la solidarité et des affaires sociales) ; Marie Jorio et Raphaël René-Bazin (RATP) ; Catherine Barbé, Denis Caillet et Anne Calves (Direction de l'Urbanisme à la Ville de Paris). Faute de temps, nous n'avons pas pu rencontrer toutes les parties prenantes du projet, mais nous n'avons essuyé qu'un refus, celui des responsables d'Espace Expansion et du Forum des Halles, qui ne nous ont même pas accordé un mot d'explication ; tous nos autres interlocuteurs ont contribué de façon très positive à la concertation. Le compte-rendu de cette réunion est accessible sur notre site [www.accomplir.asso.fr](http://www.accomplir.asso.fr), rubrique « nos dossiers », « rénovation des Halles ».

Nous attendons maintenant la publication du programme de la 2<sup>ème</sup> phase de la mission d'étude, en cours d'élaboration par la SEM Paris-Centre, la Direction de l'urbanisme et la Mairie de Paris ; elle va opérer un premier recadrage par rapport aux hypothèses explorées par les équipes d'architectes. Celles-ci vont ensuite travailler chacune de leur côté jusqu'en février prochain. Une nouvelle phase de concertation s'ouvrira alors, probablement jusqu'en juin 2004, date à laquelle la mairie de Paris définira le programme d'urbanisme proprement dit, en retenant l'un des projets parmi les quatre ou en combinant différentes propositions. Nous serons évidemment présents et vigilants pour la poursuite de la concertation, et prendrons à nouveau l'initiative d'organiser nous-mêmes des réunions publiques si nécessaires.

Nous sommes en effet décidés à poursuivre notre effort jusqu'au terme du processus, non seulement en tant que riverains directement intéressés à la forme que prendra le projet, mais aussi comme citoyens soucieux de contribuer à ce que notre quartier évolue dans le sens du développement durable, et ce pour le bénéfice de l'ensemble des Parisiens et des usagers ou visiteurs du site.

## **Ouverture d'un centre de soins pour toxicomanes au 110, rue Saint-Denis**

L'association SOS Drogue International va ouvrir au début de l'année 2004 un centre de soins pour toxicomanes au 110 rue Saint-Denis, ce qui nous semble une bonne nouvelle compte tenu des problèmes de drogue existant dans le quartier. Une réunion de présentation du projet a eu lieu le 6/11/03 à la mairie du 2<sup>ème</sup> en présence des maires du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> arrondissement, qui soutiennent tous deux le projet.

Ce centre aura pour mission d'accueillir, de soigner, d'orienter les malades qui se présenteront spontanément ou seront adressés par des associations. Il sera ouvert du lundi au vendredi de 10h à 19h et aura une capacité d'accueil de 50 personnes par jour.

En réponse à une question d'ACCOMPLIR sur l'action envisagée à l'extérieur du centre, SOS DI a annoncé un partenariat inter-associatif avec AIDES, les Captifs et la Clairière, pour réguler la situation dans le quartier, dans la relation et non dans la répression, et en faisant en sorte que les associations qui connaissent le terrain soient en première ligne pour la vigilance.

# Marché alimentaire :

## Les résultats de la pétition

**585 personnes** ont signé notre pétition « Monsieur le Maire du 1<sup>er</sup>, soutenez notre demande de création d'un marché alimentaire à l'angle Turbigo-Montmartre ! », dont 347 personnes du 1<sup>er</sup> arrondissement, 152 du 2<sup>ème</sup>, et 79 d'autres arrondissements, qui ont tenu à signer parce qu'elles travaillent aux Halles et sont intéressées par la création d'un marché dans notre quartier.

Nous avons remis cette pétition au Maire du 1<sup>er</sup> le 12/11. Il nous a répété qu'il attendait, pour décider de l'emplacement du futur marché, qu'une étude de faisabilité ait été réalisée sur l'emplacement que nous proposons et sur le site de la rue Berger, alors même que ce dernier a été écarté depuis un an déjà pour raisons techniques, et qu'aucune association n'est porteuse de cette demande à notre connaissance.

Nous avons profité de l'occasion offerte par le compte rendu de mandat de Bertrand Delanoë le 13/11 pour lui demander de nous aider à sortir de cet imbroglio, qui dure depuis un an et demi maintenant. Le Maire de Paris nous a renouvelé son engagement à faire aboutir rapidement ce projet, dont il a constaté qu'il correspond à une attente forte des habitants.

A noter que pour répondre à ceux qui nous objectent que les commerces du quartier Montorgueil pourraient souffrir de la création du marché alimentaire, nous avons mené l'enquête auprès des trois commerces alimentaires de la place du marché Saint-Honoré, où un marché a été créé en juin dernier : les trois nous ont dit qu'ils étaient ravis et que cela leur apportait davantage de clientèle. Quant aux commerçants du secteur Montorgueil – Montmartre que nous avons interrogés, certains y sont très favorables car ils pensent que cela attirera davantage de clients ; d'autres pensent que cela n'aura aucun impact ; très peu sont contre le projet.

Il reste maintenant à étudier la faisabilité technique du marché. Nous avons donc écrit à l'adjointe chargée des marchés, Lyne Cohen-Solal, pour lui demander quand le processus pourrait démarrer. Nous espérons que l'aboutissement de ce projet n'est plus maintenant qu'une question de mois !

## Les conseils de quartier s'ouvrent plus largement, mais avec quel fonctionnement ?

Le Maire du 1<sup>er</sup> a décidé d'ouvrir plus largement les candidatures aux conseils de quartier, mesure très positive qui va dans le sens de la démocratie participative. Si vous êtes habitant ou si vous avez votre activité dans l'arrondissement, vous pouvez vous porter candidat dans le conseil de votre quartier (Vendôme, Palais-Royal, les Halles, ou St-Germain l'Auxerrois). Renseignements à la mairie au 01 44 50 75 21. Le mystère reste cependant entier sur la façon dont ces conseils de quartier « nouvelle recette » vont fonctionner : autant il est souhaitable que chacun puisse faire acte de candidature, autant en l'absence de toute sélection et de règles de fonctionnement précises, le nombre illimité des participants rendra difficile de travailler réellement et de faire avancer les dossiers. Sachant que ce sera le Maire qui présidera désormais les réunions, elles risquent de ressembler comme des jumelles aux réunions de CICA où chaque participant pose ses questions au maire et reçoit une réponse, sans que le débat entre les participants eux-mêmes puisse jamais avoir lieu. Espérons que les Conseils de quartier sauront se doter d'un règlement intérieur garantissant leur bon fonctionnement et des méthodes de travail efficaces.

## Encore un piètre « marché de Noël » en perspective

La place des Innocents (Joachim Du Bellay) est occupée plusieurs semaines par an par des foires commerciales dont nous avons souvent dénoncé la piètre qualité et le peu d'intérêt, non seulement pour les habitants mais même pour les passants, comme en témoigne la liste des stands de la dernière en date : churros, sandwiches, nappes et sets de table, cendriers, couteaux, vases du Maroc, appareil à souder les sacs en plastique, encens, pâtisseries / vins, vêtements asiatiques, prénom porte-bonheur, gratte-ail, miel, gaufres / glaces, cocktails de fruits, andouillette/jambon... et deux grandes tentes présentant des « œuvres d'art contemporain ».

C'est la société des « Artisans du Palais » qui a le monopole de ces manifestations dans le quartier des Halles. Quand nous demandons au maire du 1<sup>er</sup> s'il ne pourrait pas faire appel à un prestataire de meilleur niveau, il nous répond qu'il reçoit très peu de propositions et que les autres sont encore pires !

En attendant que des propositions de plus grand intérêt se présentent, il a accepté de limiter le prochain « marché de Noël » à 15 jours, montage et démontage compris (du 8 au 24 décembre) ; en revanche, la surface de la foire sera tout aussi importante que l'an dernier (place des Innocents, rue Berger, place René Cassin), ce qui rend la circulation piétonne parfois difficile à cette époque de l'année.